

Engagements provisoires en matière de service

Le tableau ci-après énumère les changements temporaires aux engagements en matière de service qui s'appliqueront à nos relations avec vous. Ces modifications seront en vigueur jusqu'au 30 juin 2022.

Sujet	Description	Délai précédent	Délai temporaire jusqu'au 30 juin 2022
Lorsque vous déposez un document auprès de nous			
Prospectus : Dépôt pour un prospectus provisoire ou pro forma	Délivrance de lettres de commentaires pour le prospectus ordinaire ou simplifié	Nous fournirons une première lettre de commentaires dans les 10 jours ouvrables suivant la date de la réception préliminaire (pour les dépôts préliminaires) et des documents connexes sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts reçus).	Nous fournirons une première lettre de commentaires dans les 15 jours ouvrables suivant la date de la réception préliminaire (pour les dépôts préliminaires) et des documents connexes sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts reçus).
	Délivrance de lettres de commentaires pour le prospectus abrégé ou préalable de base	Nous fournirons une première lettre de commentaires dans les 3 jours ouvrables suivant la date de la réception préliminaire et des documents connexes sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts reçus).	Sauf en cas d'acquisition ferme, nous fournirons une première lettre de commentaires dans les 5 jours ouvrables suivant la date de la réception préliminaire et des documents connexes sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts reçus). Dans le cas des acquisitions fermes, nous fournirons une première lettre de commentaires dans les 3 jours ouvrables suivant la date de la réception préliminaire et des documents connexes sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts reçus).
Modifications apportées au prospectus : Dépôt d'une modification apportée à un prospectus provisoire ou en cours	Lors du dépôt d'une modification apportée à un prospectus provisoire <i>avant</i> que la CVMO délivre une lettre de commentaires concernant les documents de prospectus provisoire :		
	Prospectus abrégé ou préalable de base	Nous enverrons notre lettre de commentaires à la plus reculée de ces deux dates : soit 3 jours ouvrables après la date de la réception pour la modification du prospectus provisoire, soit la date d'échéance initiale pour la lettre de commentaires (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts reçus).	Sauf en cas d'acquisition ferme, nous enverrons notre lettre de commentaires à la plus reculée de ces deux dates : soit 5 jours ouvrables après la date de la réception pour la modification du prospectus provisoire, soit la date d'échéance initiale pour la lettre de commentaires (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts reçus). Dans le cas des acquisitions fermes, nous fournirons une première lettre de commentaires dans les 3 jours ouvrables suivant la date de la réception préliminaire et des documents connexes sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts reçus).

	Communication de notre décision sur les dépôts de modifications :		
	Achèvement de l'examen	Nous terminerons notre examen pour les offres régulières dans les 40 jours ouvrables suivant la délivrance d'un reçu (pour les dépôts préliminaires) et la réception des documents connexes sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les documents reçus). <i>Remarque : L'examen des documents de placement qui soulèvent des questions complexes ou de nouvelles questions de politique prendra plus de temps.</i>	Nous terminerons notre examen pour les offres régulières dans les 45 jours ouvrables suivant la délivrance d'un reçu (pour les dépôts préliminaires) et la réception des documents connexes sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les documents reçus). <i>Remarque : L'examen des documents de placement qui soulèvent des questions complexes ou de nouvelles questions de politique prendra plus de temps.</i>
Demande de dispense : Dépôt d'une demande de dispense (à l'exclusion de la dérogation aux demandes de reconnaissance pour les entités d'infrastructure de marché)	Délivrance des lettres de commentaires	Nous enverrons une première lettre de commentaires dans les 10 jours ouvrables suivant la réception d'une demande exhaustive ou adéquate sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de toutes les demandes reçues).	Nous enverrons une première lettre de commentaires dans les 15 jours ouvrables suivant la réception d'une demande exhaustive ou adéquate sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de toutes les demandes reçues).
	Communication de notre décision	Nous prendrons une décision à l'égard des demandes de dispense régulières dans les 40 jours ouvrables suivant la réception d'une demande exhaustive et adéquate (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de toutes les demandes de dispense régulières reçues).	Nous prendrons une décision à l'égard des demandes de dispense régulières dans les 45 jours ouvrables suivant la réception d'une demande exhaustive et adéquate (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de toutes les demandes de dispense régulières reçues).
	<i>Remarque : L'examen des demandes qui soulèvent des questions complexes ou de nouvelles questions de politique prendra plus de temps; nous fournirons des points de communication réguliers pour vous informer de nos progrès au moins toutes les deux semaines.</i>		
Circulaire de l'information de gestion Dépôts pour les opérations donnant lieu à un conflit d'intérêts	Opérations donnant lieu à un conflit d'intérêts	Le cas échéant, nous fournirons des commentaires dans les 5 jours ouvrables suivant la date du dépôt de la circulaire (notre objectif est de répondre à au moins 90 % de tous les dépôts reçus).	Le cas échéant, nous fournirons des commentaires dans les 5 jours ouvrables suivant la date du dépôt de la circulaire (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts reçus).
Circulaires de l'offre publique d'achat ou de rachat	Dépôt d'une circulaire de l'offre publique d'achat ou de rachat	Le cas échéant, nous fournirons des commentaires dans les 7 jours ouvrables suivant la date du dépôt de la circulaire (notre objectif est de répondre à au moins 90 % de tous les dépôts reçus).	Le cas échéant, nous fournirons des commentaires dans les 7 jours ouvrables suivant la date du dépôt de la circulaire (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts reçus).
Circulaires de procuration émanant d'un opposant	Dépôt d'une circulaire de procuration émanant d'un opposant	Le cas échéant, nous fournirons des commentaires dans les 5 jours ouvrables suivant la date du dépôt de la circulaire (notre objectif est de répondre à au moins 90 % de tous les dépôts reçus).	Le cas échéant, nous fournirons des commentaires dans les 5 jours ouvrables suivant la date du dépôt de la circulaire (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts reçus).
Documents d'inscription : Demandes de nouvelles entreprises	Notre réponse à votre demande	Nous fournirons nos commentaires initiaux sur votre demande d'inscription d'entreprise dans les 30 jours ouvrables suivant la réception d'une demande exhaustive et adéquate sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts reçus).	Nous fournirons nos commentaires initiaux sur votre demande d'inscription d'entreprise dans les 45 jours ouvrables suivant la réception d'une demande exhaustive et adéquate sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts reçus).

	Communication de notre décision sur les demandes pour les demandes présentées par de nouvelles entreprises qui satisfont aux conditions prescrites*	Nous prendrons une décision à l'égard des demandes régulières et nous vous informerons dans les 90 jours ouvrables suivant la réception d'une demande exhaustive et adéquate sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts réguliers reçus). Remarque : L'examen des demandes qui soulèvent des questions complexes ou de nouvelles questions de politique prendra plus de temps; nous fournirons des points de communication réguliers pour vous informer de nos progrès au moins toutes les deux semaines.	Nous prendrons une décision à l'égard des demandes régulières et nous vous informerons dans les 120 jours ouvrables suivant la réception d'une demande exhaustive et adéquate sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts réguliers reçus). Remarque : L'examen des demandes qui soulèvent des questions complexes ou de nouvelles questions de politique prendra plus de temps; nous fournirons des points de communication réguliers pour vous informer de nos progrès au moins toutes les deux semaines.
Documents d'inscription : Représentants de courtier	Nouvelles demandes et demandes de réactivation qui satisfont aux conditions prescrites* et qui ne font pas partie d'une demande présentée par une nouvelle entreprise	Nous prendrons une décision à l'égard des demandes régulières dans les 5 jours ouvrables suivant la réception d'une demande exhaustive et adéquate sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts réguliers reçus). Remarque : L'examen des demandes qui soulèvent des questions complexes ou de nouvelles questions de politique prendra plus de temps; nous fournirons des points de communication réguliers pour vous informer de nos progrès au moins toutes les deux semaines.	Nous prendrons une décision à l'égard des demandes régulières dans les 10 jours ouvrables suivant la réception d'une demande exhaustive et adéquate sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts réguliers reçus). Remarque : L'examen des demandes qui soulèvent des questions complexes ou de nouvelles questions de politique prendra plus de temps; nous fournirons des points de communication réguliers pour vous informer de nos progrès au moins toutes les deux semaines.
Documents d'inscription : Représentants-conseils, représentants-conseils associés et agents de conformité principaux	Nouvelles demandes et demandes de réactivation qui satisfont aux conditions prescrites* et qui ne font pas partie d'une demande présentée par une nouvelle entreprise	Nous prendrons une décision à l'égard des demandes régulières dans les 20 jours ouvrables suivant la réception d'une demande exhaustive et adéquate sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts réguliers reçus). Remarque : L'examen des demandes qui soulèvent des questions complexes ou de nouvelles questions de politique prendra plus de temps; nous fournirons des points de communication réguliers pour vous informer de nos progrès au moins toutes les deux semaines.	Nous prendrons une décision à l'égard des demandes régulières dans les 30 jours ouvrables suivant la réception d'une demande exhaustive et adéquate sous une forme acceptable (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts réguliers reçus). Remarque : L'examen des demandes qui soulèvent des questions complexes ou de nouvelles questions de politique prendra plus de temps; nous fournirons des points de communication réguliers pour vous informer de nos progrès au moins toutes les deux semaines.
*Vous n'êtes pas inscrit auprès d'un organisme d'autoréglementation, vous répondez à toutes nos questions en fournissant suffisamment de détails, vous avez satisfait à toutes les obligations réglementaires, il est certain que vous détenez les qualités requises pour être inscrit et vous répondez à temps à notre demande de renseignements.			

Si vous faites l'objet d'un examen**			
Examens de la conformité – Inscrits	Évaluation fondée sur le risque de la conformité de l'inscrit à la législation sur les valeurs mobilières et les contrats à terme sur marchandises de l'Ontario	Nous terminerons notre examen et communiquerons nos constatations dans les 10 semaines suivant la réunion initiale avec l'inscrit (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les examens, à l'exception des balayages.) Pour les examens menés en tant que balayage, les constatations sont coordonnées dans toutes les entreprises sélectionnées pour le balayage et, par conséquent, il faudra au personnel plus de temps pour communiquer nos constatations. Remarque : En règle générale, le temps consacré à un examen dépend de la qualité et de l'efficacité de votre programme de conformité existant ainsi que de la disponibilité du personnel clé et de la rapidité de vos réponses à nos demandes de renseignements.	Nous terminerons notre examen et communiquerons nos constatations dans les 12 semaines suivant la réunion initiale avec l'inscrit (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les examens, à l'exception des balayages.) Pour les examens menés en tant que balayage, les constatations sont coordonnées dans toutes les entreprises sélectionnées pour le balayage et, par conséquent, il faudra au personnel plus de temps pour communiquer nos constatations. Remarque : En règle générale, le temps consacré à un examen dépend de la qualité et de l'efficacité de votre programme de conformité existant ainsi que de la disponibilité du personnel clé et de la rapidité de vos réponses à nos demandes de renseignements.
		** Remarque : L'exhaustivité des renseignements fournis et la rapidité de vos réponses aideront à accélérer l'examen. La CVMO a besoin de plus de temps pour terminer les examens qui sont complexes, qui soulèvent de nouvelles questions de politique, qui impliquent des dossiers réglementaires concurrents ou exigent des mesures réglementaires supplémentaires. Nous fournirons des points de communication réguliers pour vous informer de nos progrès au moins toutes les deux semaines.	